

Conditions Générales de Vente Institut Studio Dalydermo – Antibes

1. Objet

Les présentes CGV définissent les relations entre l'Institut Studio Dalydermo et toute personne souhaitant bénéficier des prestations. Toute réservation implique acceptation des CGV.

2. Prestations

Soins du visage, peelings, Cosmelan, maquillage permanent et soins esthétiques avancés.

3. Prise de rendez-vous

Les rendez-vous peuvent être pris en ligne, par téléphone ou directement à l'institut.

4. Acompte

Un acompte peut être demandé. Il est non remboursable sauf respect des délais d'annulation.

5. Tarifs

Les prix sont en euros et peuvent être modifiés à tout moment. Le tarif appliqué est celui en vigueur lors de la réservation.

6. Paiement

Le règlement est dû le jour de la prestation.

7. Annulation

Toute annulation doit être faite 48h à l'avance. Sinon l'acompte est conservé et la prestation peut être due.

8. Retard

Au-delà de 15 minutes, le rendez-vous peut être annulé et facturé.

9. Consentement éclairé

Les prestations de maquillage permanent, peeling et Cosmelan sont réalisées uniquement après signature d'un consentement éclairé.

10. Contre-indications

Le client doit informer de tout problème de santé, allergie ou traitement.

11. Résultats

Les résultats varient selon les individus. Aucun résultat ne peut être garanti.

12. Retouches

Les retouches doivent être effectuées sous 4 à 6 semaines. Passé ce délai, elles seront facturées.

13. Bons cadeaux

Valables 6 mois, non remboursables et non échangeables.

14. Responsabilité

L'Institut est soumis à une obligation de moyens et non de résultat.

15. Données personnelles

Les données sont traitées conformément au RGPD.

16. Litiges

Les tribunaux compétents sont ceux du ressort d'Antibes.